



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 5 mai 2026

## Laval Agglomération harmonise les tarifs des piscines

Laval Agglomération fait évoluer les conditions tarifaires applicables à la piscine Aquabulle à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Deux mesures principales entreront en vigueur pour la période estivale (juillet-août) :

- **Un tarif unique attractif pour les jeunes** : l'entrée sera fixée à **1 € pour les moins de 25 ans**, alignant ainsi les tarifs de l'Aquabulle sur ceux déjà pratiqués à la piscine Saint-Nicolas.
- **La suppression de la gratuité pour le troisième enfant** durant la période estivale, dans un souci d'équité et d'harmonisation entre les piscines communautaires.

Cette évolution vise à **simplifier la grille tarifaire**, tout en maintenant un accès facilité à la piscine pour les jeunes pendant l'été. Elle s'inscrit dans une volonté plus large de Laval Agglomération de garantir une politique tarifaire cohérente sur les deux piscines de l'agglomération.

Contact presse :

Solène DESCAVES (*intérim*) : [presse@laval.fr](mailto:presse@laval.fr)

02 43 49 46 28